



Histoire, mémoire, colonisation... Quand la loi s'en mêle

Emilie ROMAN

Deux lois récentes relatives à l'histoire et à la mémoire de la colonisation, via les programmes scolaires, sont venues jeter une lumière crue sur leurs enjeux politiques, historiques et éducatifs.

Présentation

De nombreux travaux historiques montrent comment l'histoire politique, économique et sociale de la France s'est nourrie du système esclavagiste puis colonial, et font de la traite des noirs comme du fait colonial des éléments essentiels, si ce n'est indispensables, pour la compréhension de l'histoire contemporaine de la France. Dans ce contexte, deux lois méritent notre attention :

- La loi n° 2001-434 du 21 mai 2001 portant sur la traite négrière et l'esclavage.
- La loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant sur la colonisation.

Janvier 2005 : le Premier ministre reçoit le Comité pour la mémoire de l'esclavage en vue d'instaurer une « Journée des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions ». Une journée qui découle de la loi du 10 mai 2001, reconnaissant, plus de 150 ans après l'abolition de l'esclavage, la traite négrière comme étant un crime contre l'humanité.

Parallèlement, avec beaucoup plus de discrétion, la République française prépare un texte de loi, adopté le 23 février, visant à saluer le rôle de la colonisation... « La Nation exprime sa reconnaissance aux hommes et aux femmes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France (...) dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française », explique la loi, adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat, et

promulguée par le Président de la République.

Mai 2001 : Adoption de la loi proposée par Christiane Taubira, députée de la Guyane, portant sur la reconnaissance, par la France, de la traite négrière et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité. Avec la loi de mai 2001 qui fait de la traite négrière et de l'esclavage un crime contre l'humanité, il s'agit surtout, de construire une mémoire collective fondée sur une histoire explicitée et assumée plutôt que sur le refoulement et la honte.

Article 1^{er}

« La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part, perpétrés à partir du XV^{ème} siècle, aux Amériques et aux Caraïbes, dans l'océan Indien et en Europe contre les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes constituent un crime contre l'humanité. »

Article 2nd

« Les programmes scolaires et les programmes de recherche en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. »

Il a été désigné, en janvier 2004, un comité pour la mémoire de l'esclavage chargé de tirer les conséquences de cette loi :

- proposer des mesures d'adaptation des programmes d'enseignement scolaire, et soumettre des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires.
- inciter, en histoire et dans les autres sciences

humaines, à la création de programmes de recherche dans le domaine de la traite ou de l'esclavage.

Ce comité a remis, le 12 avril 2005, un rapport dans lequel il :

- souhaite une commémoration nationale de l'esclavage en France métropolitaine,
- fait un état des lieux de l'enseignement et de la recherche (programmes et manuels scolaires, activités pédagogiques),
- émet des propositions pour l'enseignement et les enseignants.
- dresse l'inventaire des objets relatifs à la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions dans les collections nationales et régionales, ainsi que dans les archives.

Mars 2003 : Un certain nombre de députés dont Philippe Douste-Blazy, aujourd'hui Ministre des Affaires Etrangères, font une proposition de loi ne contenant qu'un seul article :

« L'œuvre positive de l'ensemble de nos concitoyens qui ont vécu en Algérie pendant la période de la présence française est publiquement reconnue. »

Cette loi soutient une histoire qui deviendrait alors une « vérité » officielle engageant la nation et l'Etat, et ce envers et contre toute vérité historique : elle défend le mythe d'une colonisation généreuse et civilisatrice conforme aux idéaux que la France est réputée avoir toujours défendus en terre algérienne.

Bien que rejetée à l'époque pour des raisons de procédures, elle trouve à être adoptée en février 2005.

Elle porte sur la « reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés », et la plupart des articles visent à octroyer un statut ainsi qu'une « allocation de reconnaissance » aux « Français rapatriés » et aux Harkis. Elle prévoit également une disposition en faveur de certains anciens membres de l'OAS.

L'article 4 de la loi du 23 février 2005 dispose que : *« Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. »*

Revient-il au législateur de définir les programmes scolaires ?

La loi a pour fonction de déterminer les principes fondamentaux de l'enseignement, mais n'a pas à définir les programmes scolaires en donnant la teneur de l'enseignement. Cette mission relève en effet du domaine réglementaire. Normalement, les programmes scolaires font l'objet d'une concertation entre le ministère de l'Education Nationale, l'Inspection Générale et les représentants des enseignants.

Or, avec cette loi, nos députés s'arrogent le droit de déterminer le contenu des programmes scolaires. En effet, ici, le législateur décide que dans les cours et les manuels, cette présence devra être présentée comme positive ! Ce qui consiste ici, ni plus, ni moins, à donner une version officielle de l'histoire coloniale française.

Certes, le législateur a pu intervenir dans la mise en œuvre d'une version légale de l'histoire comme il l'a fait à propos de la Shoah, par exemple, en interdisant le négationnisme, c'est-à-dire en s'opposant à ceux qui voulaient défaire l'histoire. Toutefois, cela reste rare.

Ici, le contexte de cette loi est de nature différente, il s'agit d'imposer une interprétation officielle de l'histoire, en prenant position « clairement sur le sens à donner à l'histoire de la colonisation », Michel Diefenbacher, député.

Cette loi méprise un certain nombre de faits historiques et politiques tels que le code de l'indigénat, adopté le 28 juin 1881 par la Troisième République pour sanctionner, sur la base de critères raciaux et culturels, les « Arabes » soumis à une justice d'exception, expéditive et dérogatoire à tous les principes reconnus par les institutions et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Pour de nombreux historiens, le « rôle positif » de la colonisation française doit être enseigné « en particulier », et non exclusivement. La vérité historique n'a pas besoin de lois pour exister, et il n'appartient pas aux législateurs de la définir comme de la modifier par des votes successifs au Parlement pour satisfaire telle ou telle communauté.

De l'histoire coloniale à l'histoire de l'immigration : monter un cycle de démarches pour travailler les rapports de dominations.

Si la France n'est plus un Etat colonial, la méconnaissance de l'histoire coloniale et de sa complexité favorise bien des comportements directement hérités de cette période-là : les politiques vis-à-vis de l'autre, de l'immigré, de

l'Arabe restent très structurées par ce qui s'est passé dans les colonies, et pendant cent trente ans en Algérie.

Certes, la situation contemporaine n'est pas une reproduction à l'identique du « temps des colonies » – étant entendu qu'elle est faite de métissages et de croisements entre des pratiques issues de la colonisation et des enjeux contemporains. Toutefois, les différentes expressions de la fracture coloniale qui traverse aujourd'hui la société française attestent des prolongements contemporains de l'histoire coloniale qu'il nous faut ausculter, interroger. Et ça ne passera pas sans une prise de conscience de chacun d'entre nous. L'enjeu est de taille.

Parmi les héritages coloniaux dont nous avons à subir les effets : les discriminations. Les discriminations raciales comme un reste, résidus de la gestion coloniale et dont la réalité vient mettre à mal la dignité de l'homme. Les constats sont sans appel : elles touchent plus particulièrement les populations issues de l'ex-domaine colonial et des Dom Tom.

Rappelons que discriminer est un délit. Dans le cadre des discriminations raciales, il consiste en une inégalité de traitement fondée sur l'origine réelle ou supposée qui s'inscrit dans le rapport à l'autre.

Lutter contre les discriminations raciales ne peut se faire, d'une part sans une approche critique et globale de l'histoire coloniale et, d'autre part, l'étude de ses conséquences ici et maintenant. Et, dans ce contexte, nous ne pouvons faire l'impasse d'un travail inaugural : celui des représentations et stéréotypes associés à l'image de l'autre, l'autre autrefois indigène et aujourd'hui immigré.

* * *

Imaginaire colonial et post-colonial :

Comment se construisent les stéréotypes et les représentations ?

Comment peut s'expliquer leur persistance dans la société française d'aujourd'hui ?

Les enjeux d'aujourd'hui prennent comme ressource fondamentale des imaginaires collectifs du passé. En France, beaucoup de ces imaginaires se sont construits sous le filtre de la colonisation. Cet imaginaire collectif s'inscrit, en effet, dans une filiation historique avec toutes les images stéréotypées des générations précédentes, née de la colonisation.

Et force est de constater que la vivacité des représentations de ce monde colonial est tout à la fois héritage et besoin d'aujourd'hui. Et, pour comprendre les raisons de sa prégnance dans notre société : une notion, celle de continuum colonial ¹.

L'imaginaire colonial comme post-colonial trouve sa vigueur dans les discours institutionnels, politiques et médiatiques. Ce sont essentiellement eux qui donnent les interprétations de tel ou tel comportement, produisent et véhiculent ces représentations.

Aujourd'hui, ces représentations assignent à la seule référence culturelle pour ne pas dire religieuse toute une catégorie de personnes, celles dites « issues de l'immigration ».

Ces représentations dans leur mécanisme de fabrication procèdent d'une économie d'autres références, et c'est en ce sens qu'elles produisent des images stéréotypées. En effet la nécessaire prise en compte d'autres références (sociales, économiques, territoriales...) mettrait de fait en évidence la complexité des comportements et des discours des personnes qui en font l'objet. - Rappelons que le stéréotype s'applique à propos d'opinions et de représentations socialement cristallisées, et qu'il se trouve en rapport étroit avec les préjugés et les processus de catégorisation qui l'englobent.

Cette interprétation repose donc sur des références elles mêmes stéréotypées car indifférenciées : une référence pour toutes les autres.

Aussi, par cette désignation culturelle trouve à s'exprimer une gestion ethnique de la différence,

(1) Par continuum colonial, est entendu le lien par lequel notre société est tenue encore aujourd'hui à son histoire coloniale, et qui la reconstruit comme une société post coloniale. On retrouve ce terme chez les sociologues, historiens mais aussi chez les militants politiques.

Qu'est-ce qu'une image post-coloniale ?

C'est une représentation sociale. Une vue de l'esprit.

On la dit « sociale » quand cette image est partagée par le plus grand nombre et reconnue par eux comme une connaissance dite de sens commun. Son rôle est de créer une certaine réalité commune à un ensemble social ou culturel donné.

C'est également constituer un savoir pratique sur les objets ou les sujets qu'elles représentent : chercher tout à la fois à saisir par la pensée ce qu'elle décrit, et à maîtriser les modalités d'interactions avec.

En ce sens, elle concerne l'expérience de chacun avec cet « objet », et ce, qu'elle soit directement vécue ou fantasmée. Et est tributaire des relations sociales entre les groupes qui la produisent et ceux qui en sont la cible.

Il faut garder à l'esprit qu'une représentation est toujours représentation de quelque chose ou de quelqu'un au regard de certaines de ses particularités, et dont la force d'évocation dépend de la manière dont celles-ci sont perçues.

Elle repose en effet sur un rapport de symbolisation et d'interprétation avec l'objet qu'elle figure : c'est-à-dire qu'elle est tout à la fois construction et expression de cet objet.

Aussi, elle est étroitement liée à la source, au référent comme au contexte de production qui la lie aux groupes sociaux ou culturels qui la permettent.

du fait d'altérité. Et cette assignation produit ainsi des stéréotypes et des représentations qui génèrent des comportements qui à leur tour viennent renforcer les représentations créées...

Certes notre société évolue, et les discours changent.

Mais, aujourd'hui, le discours culturaliste semble mettre en échec la politique d'intégration et témoigner de notre difficulté à liquider les stéréotypes et les représentations issues de la colonisation. Et on trouve traces dans nos représentations collectives actuelles tout à la fois dans la réalité des pratiques discriminantes comme dans l'interpellation récente des « indigènes de la République »².

Cet appel est là, pour nous rappeler, en reprenant la posture coloniale, que notre société est encore aujourd'hui traversée de part en part par les effets de la colonisation. Nous pourrions le lire comme une illustration de l'« effet Pygmalion » : une intériorisation du stigmatisme dont les effets sont médiatisés par des conduites de discrimination. D'autres n'ont pas hésité à le faire, mais rappelons, encore une fois, que discriminer, c'est établir une différenciation entre deux éléments, c'est procéder à un traitement inégalitaire. Et notre société, continue aujourd'hui de fabriquer des images qui tiennent à distance tout un pan de notre population, qui donnent à voir une réalité où les populations issues de l'immigration sont encore et

toujours stigmatisées. Et où, l'autre des banlieues se substitue à l'autre des colonies en demeurant toujours aussi lointain, différent.

C'est à ce titre que nous parlons d'images post-coloniales.

Pour comprendre, comment celles-ci trouvent à perdurer dans notre société, il faut : regarder, d'une part, les contextes socio-politiques, socio-économiques et socioculturels qui en facilitent l'émergence ; et, d'autre part, les agents qui en favorisent la diffusion.

Un exemple : La « construction du barbare »

Avec le discours sécuritaire est apparue l'image du « sauvageon » où le jeune issu de l'immigration apparaît comme violent, délinquant.

Puis, avec le conflit israélo-palestinien, la profanation des cimetières et autres actes xénophobes, il est devenu antisémite.

Enfin, avec « Ni Pute, Ni Soumise » et l'affaire du voile : il fait figure de sexiste (l'image de la femme opprimée et du barbu oppresseur).

Gardons à l'esprit, que ces images ne se substituent pas les unes aux autres mais s'additionnent. Et qu'au demeurant depuis les événements du 11 Septembre 2001, la référence culturelle, est réduite à sa seule dimension culturelle : l'islam.

Arrivés à ce point, il faut comprendre que tout discours sera à interpréter selon cette seule

(2) L'appel « nous sommes les indigènes de la république » lancé en janvier 2005 a ouvert le débat dans l'espace politique, pour ceux et celles qui ont des origines liées au colonialisme et l'esclavage, sur les problématiques liées à l'histoire coloniale, et plus particulièrement les discriminations (au travail, au logement...). Il est consultable sur les sites : oumma.com et TouTEsEgaulx.net.

caractéristique : il est musulman.

Par cette désignation, se reconnaît une représentation sociale.

Un mot, un seul qui englobe toutes les dénominations précédentes, les légitime. Et dont la fonction est d'instituer dans les imaginaires de chacun, un univers consensuel à partir duquel seront organisées et orientées les conduites à avoir.

Ne doutons pas de la force des processus de communication, médiatiques, institutionnels dans l'élaboration des représentations sociales : ils sont déterminants. Ils sont un vecteur nécessaire à la mise en œuvre de la notion d'intérêt commun et d'adhésion collective sur lesquelles repose la représentation sociale.

En effet, ils lui permettent d'assumer l'une de ses fonctions principales qui est d'être créatrice de lien social. Elle joue un rôle constitutif dans l'organisation sociale, car elle agit de manière dynamique dans les rapports sociaux et les pratiques sociales. Ce qui, bien entendu, n'est pas sans influence sur nos comportements.

La représentation sociale oriente les regards et les conduites dans le rapport au monde et à l'altérité ; elle sert de grilles de lecture de la réalité fournissant les cadres et les codes de la communication et contribuant ainsi à forger une vision commune au service des valeurs, des désirs, des besoins et des intérêts des groupes qui les élaborent et les partagent.

Quel besoin pour notre société de réduire ainsi l'autre à une image stéréotypée ?

La réponse n'est pas si évidente, car il y a dans son élaboration une part qui revient au fantasme. Il y a entre réalité et imaginaire, une ambiguïté qui conduit à prendre l'une pour l'autre. Et c'est là que joue le fantasme : prendre les images pour une réalité qu'elles ne sont pas...

Un peu à l'image de l'exposition coloniale de 1931 où les kanaks, présentés sous la bannière « anthropophages », ne pouvaient être que cannibales...

La colonisation n'est pas une histoire totalement déconnectée de l'espace iconique dans lequel elle s'inscrit. Comprendre l'imaginaire post-colonial, c'est définir le contexte dans lequel elle a évolué, s'est renforcée et, surtout, s'est fixée. L'autre colonial/indigène n'existe pas, seule l'image coloniale lui a donné vie.

C'est par ces images que se traduisent les processus de marginalisation, de différenciation véritables moteurs des processus d'exclusion, et non d'intégration. Les représentations comme les

stéréotypes sont de véritables outils d'instrumentalisation d'une situation de domination.

Il s'agit de comprendre qu'au-delà du miroir, il y a une autre réalité, sans doute plus complexe que celle qui s'offre à nous de manière si évidente. C'est à cette condition que l'on pourra transformer nos mentalités sur la perception que nous avons sur cette frange de la population. Car sachant que les représentations jouent un rôle des plus certains dans le devenir et les transformations des sociétés, on comprendra que l'un des principaux enjeux d'aujourd'hui pour notre société sera de trouver à décoloniser ses imaginaires.

Car si la « culture coloniale » est toujours à l'œuvre en France aujourd'hui, sortir de « ce passé qui ne passe pas ³ » oblige à un retour historique sur la situation coloniale, celle-là même qui trouve à entretenir le mythe du « choc des civilisations », né de l'entreprise coloniale.

Bien sûr, il ne s'agit pas de tout expliquer par le poids de l'héritage colonial. Toutefois, reconnaissons que cette histoire est encore mal assumée : l'histoire coloniale et, par contrecoup, post-coloniale ne fait toujours pas partie de notre « histoire nationale ».

Aussi, elle ne peut être incorporée aux représentations collectives positives d'une France tournée vers les droits de l'homme et les valeurs de la République, puisque la colonisation a nié ces valeurs.

Et, pour dépasser cette contradiction, il s'agira de comprendre comment la France a été, aussi, une « République coloniale ». De traiter l'amnésie française face à son passé colonial et sa transmission pour la construction d'une histoire partagée par toutes les composantes de la population française, et ainsi trouver à élaborer un nouvel imaginaire collectif.

Pour prolonger la réflexion, il est recommandé la lecture de l'ouvrage *Fracture coloniale* réalisé sous la direction de l'ACHAC et publié aux éditions de la découverte, octobre 2005.

* * *

« Aucune société ne fonctionne sans stéréotype »*

Qu'est-ce qu'un stéréotype ?

C'est une opinion toute faite, un cliché.

« Les stéréotypes ont pour fonction, et, d'une certaine manière, pour objet, de fonctionner dans une société, comme des manières simplifiées de regarder l'autre, caricaturales. »

Le stéréotype n'est jamais neutre : il a toujours une forte composante affective et émotionnelle. Il est de plus caractérisé par son uniformité, sa simplicité, et sa prégnance.

« On a besoin de stéréotypes, aussi bien positifs que négatifs pour construire une société et, avoir une vie sociétale, un regard. »

A quoi sert le stéréotype ?

Le stéréotype exerce ce que l'on appelle une fonction psychosociale. Et, c'est par cette fonction qu'on comprend leur persistance et la lenteur de leur évolution ; comme la possibilité d'un changement des attitudes : on peut avoir une modification des comportements sans qu'il y ait pour autant une liquidation du stéréotype.

Aussi, *« l'important, c'est d'arriver à dé-construire ce que signifie le stéréotype quand il commence à construire du statut dans un monde. »*

« Il faut prendre les stéréotypes pour ce qu'ils sont : des armes pour certains, pour réduire l'autre à une image ou à un imaginaire ; mais, en même temps, comprendre ce qu'est un stéréotype c'est comprendre comment il est né. »

Comment naît un stéréotype ?

Chaque période historique construit ses stéréotypes sur la base de ceux générés par les périodes précédente.

« Le stéréotype, en tant que tel, n'est pas désincarné : le stéréotype est d'abord un produit de son temps, qui hérite du temps précédent. »

L'apparition ou le maintien des stéréotypes dépendent des modes de relations entre différents groupes sociaux, de la manière dont elles sont vécues par les individus.

« Quelque part, le stéréotype, ça ne construit pas simplement des images ; ça construit, aussi, des espaces... d'expression, donc de prisons, dans lesquelles, on enferme l'autre. Et, c'est là, où les stéréotypes d'aujourd'hui sont fondamentaux à comprendre sur le temps long, car il ne faut pas croire qu'on peut les déconstruire, uniquement, en s'intéressant... au moment. »

La période coloniale a produit les siens, aussi *« la stéréotypie postcoloniale, par définition, hérite des constructions stéréotypiques du temps de la colonisation »* et, toutes ces strates stéréotypiques héritées du passé se superposent pour construire une image adaptée aux besoins contemporains de la société qui les véhiculent.

Car, *« Le problème des stéréotypes, c'est que même pour les déconstruire, il faut continuer à fabriquer d'autres images stéréotypées. »*

** propos de Pascal Blanchard, historien, lors du débat « stéréotypes et représentations », Origines Contrôlées, édition 2004.*

Un atelier d'écriture pour décoloniser nos imaginaires.

De cette intention procède l'invention de l'atelier Imaginaire Colonial. Il fut inventé pour l'université d'été du Secteur Poésie et écriture du GFEN tenue en juillet sur Toulouse.

Cet atelier, d'une part, prolonge un travail mené au cours de l'année avec le Tactikollectif, association culturelle toulousaine, dans le cadre de la publication *« Origines Contrôlées, la revue »*⁴ diffusée gratuitement. Et, d'autre part, il inaugure un travail de réflexion sur les conditions de l'égalité et de sa mise en acte en regard avec des situations de domination repérées, et ce, à travers un cycle proposant des démarches de création (écriture, arts plastiques...) et de construction de savoirs (en histoire, philosophie...).

Et, légitimement, l'histoire coloniale et l'histoire de l'immigration y trouvent leur place. Il s'agit en effet de monter un cycle spécifique pour percevoir l'histoire coloniale et l'histoire de l'immigration comme appartenant à une seule et même histoire, celle de la France, et ce en accordant une place privilégiée à l'analyse du continuum colonial.

Ce cycle est pensé en trois temps : un premier temps consacré à l'histoire coloniale, un second transitoire traite de la guerre d'Algérie, et un troisième temps aborde l'histoire de l'immigration. Cette approche historique se clôture par une approche plus contemporaine de la société française où celle-ci apparaît comme étant en prise avec l'héritage colonial.

Bien entendu, cette approche ne saurait s'astreindre au déroulé d'une frise chronologique au risque sinon de passer à côté de son objet : notre société française est une société post-coloniale. Il ne s'agit pas d'en faire la preuve mais bien de tenter tout à la fois d'en saisir la complexité et d'opérer un vaste chantier pour travailler à décoloniser nos imaginaires et trouver à dénouer les enjeux qui s'expriment ici et maintenant.

-Rien n'est dit ici de l'esclavage, mais il va de soi qu'on ne peut en faire l'impasse, notamment pour comprendre ce qui se joue de cette histoire entre la Métropole et les Dom Tom.-⁵

Avec cet atelier, il s'agit d'envisager l'émergence de cette *inquiétante étrangeté* de l'indigène devenu immigré dans son historicité. Saisir les imaginaires présents pour plonger dans le passé pour en retrouver la trace et la trame.

Si l'on peut dater l'histoire coloniale de la

(4) Librement téléchargeable sur leur site : www.ToutesEgaux.net <<http://www.toutesegaux.net/>>

conquête de l'Algérie en 1830 à son indépendance en 1962, ici, nous nous préoccupons plus spécifiquement de la période liée à la Troisième République.

Cet atelier fût élaboré à partir de planches issues de l'exposition « Images et Colonies ». Cette exposition est proposée par l'ACHAC, *association pour la Connaissance de l'Histoire de l'Afrique Contemporaine* présidée par Pascal Blanchard, historien.

Les planches utilisées sont celles intitulées : « l'image de l'indigène », « l'apogée colonial », « le colonial », « du bon sauvage au bon noir », « de l'orientale à l'arabe ».

Par ailleurs, l'atelier trouve à être agrémenté des documents iconographiques présentés dans l'ouvrage *De l'indigène à l'immigré* de Nicolas Bancel et Pascal Blanchard paru aux éditions Gallimard, 2002 (1998).

Dispositif de l'atelier

1^{ère} partie

Découverte des planches de l'exposition.

Consigne : « pendant votre visite, vous êtes invités à noter sur des post-it tous les mots et expressions qui vous viennent ».

Apposer les post-it sur les affiches.

Choisir 4 à 6 mots ou expressions.

Les disposer sur une feuille, en veillant à occuper tout l'espace.

Tracer un chemin de mots allant de l'un à l'autre.

Faire passer la feuille à son voisin, qui poursuit le chemin.

Ainsi de suite, jusqu'à ce que sa feuille revienne à soi.

Prendre une feuille et construire une longue vue.

Revenir à l'exposition. Et avec cette longue vue prendre le temps d'observer les détails.

S'arrêter sur un, l'observer et le mémoriser.

Sur une nouvelle feuille, tracer une ligne de démarcation.

Noter à gauche tous les détails qui se donnaient à voir, à droite, ce qui est absent.

Note : travailler sur les couleurs, les formes, lignes de fuites...ne donner que des éléments des paysages, personnages, objets...

Echanger cette feuille avec votre voisin.

Sur la base des éléments inscrits sur cette feuille : « imaginez ce que peut être le détail décrit. Nommez le ».

Chacun récupère sa feuille, et ce « nom » devient le titre du texte à écrire.

Affichage des textes à proximité du détail, lecture silencieuse.

Note : suite à la discussion, peut être faudrait-il ici, ajouter une consigne intermédiaire avec un temps d'échange collectif.

2^{ème} partie

Apport de citations, textes et documents iconographiques relatifs à l'époque étudiée avec insertion de quelques documents plus contemporains.

Lecture silencieuse.

Laisser passer un temps de découverte puis consigne de lecture : « piochez dans les textes, des mots et expressions qui vous arrêtent à la lecture, vous interpellent voire vous heurtent »

Installation d'une fresque avec images de l'époque (affiches, unes de journaux, cartes postales...)

Se rapprocher de la fresque, prendre le temps de la découvrir puis : « écrire en écho, à l'aide des mots et expressions prélevés lors de la lecture ».

Choisir un fragment de la fresque, il doit comprendre une image.

Dans ce fragment, choisir 3 mots.

Les travaillez selon l'axe idéal et matériel (sonorités, chaînes de signifiants...).

Dans tous ces mots n'en garder qu'un.

Il sera le mot manquant, absent du texte que vous allez maintenant écrire autour, contre, avec l'image choisie.

Affichage du texte et de l'image, lecture à voix haute.

Discussion et analyse.

Prolongements :

Pour tirer les fils de la notion de continuum colonial, il est possible de poursuivre cet atelier par une démarche de création en écriture et arts plastiques sur l'image de l'immigré telle qu'elle se donne à voir dans les affiches publicitaires d'une part, mais aussi les différents documents iconographiques produits par les mouvements antiracistes comme celles des luttes de l'immigration d'autre part.

Voici une variante du dispositif, tel que je l'ai animé aux 6èmes rencontres d'atelier d'écriture, le 1^{er} novembre. J'ai du en effet aménagé le dispositif dans la mesure où je n'ai pu disposer de l'exposition.

Sur une fresque, sont disposées de nombreuses images (affiches, cartes postales, unes de journaux...). Les participant(e)s sont invité(e)s à

(5) A lire sur ce sujet le rapport du comité pour la mémoire de l'esclavage : <http://www.comite-memoire-esclavage.fr>

noter en écho, et sur la fresque, tous les mots qui leur viennent à l'esprit.

Puis, ils choisissent un fragment comprenant une image et les mots et expressions qui l'entourent.

Travail du fragment en deux temps :

- un premier travail de prolifération : sur ce fragment, ils prélèvent trois mots qui seront à travailler selon l'axe idéal et matériel.

- ensuite, ils sont invités à se fabriquer une longue vue avec laquelle ils vont prendre le temps d'observer l'image dans ses détails.

Puis, ils en retiennent un qu'ils mémorisent. Sur une nouvelle feuille écrivons d'un côté ce qui se donnait à voir et de l'autre ce qui est absent.

Choisir un mot dans chacune des parties de la feuille.

Nouvelle phase de prolifération autour des sens, en y excluant la vue.

Dans cette nouvelle série de mots, en choisir un.

Ce mot sera le titre du texte à écrire avec, contre, autour de l'image donnée par le fragment.

Affichage et lecture.

L'effet produit par les textes est renforcé si l'affichage du texte et de l'image se fait sur des feuilles colorées.

Discussion avec apport de textes littéraires, discours...

Note : étant donné que nous étions dans le cadre de rencontres d'ateliers d'écriture, je n'ai pas proposé une seconde phase d'écriture mais un long travail de discussion sur la problématique et ses enjeux afin de dégager quelques propositions de réinvestissement et de poursuite du dispositif d'écriture animé. Il s'agissait donc à la fois d'un travail d'animation et de formation.

Chaque participant-e s'est vu remettre un document offrant un peu de matière pour poursuivre la réflexion, et leur permettre de monter des démarches sur cette problématique.

Quelques pistes de travail pour monter le cycle :

- la république coloniale :
 - Imaginaire colonial (atelier d'écriture)
 - A l'école de Jules Ferry, démarche à modifier (écriture et histoire).
 - un travail philosophique sur les valeurs républicaines par un retour historique sur quelques idées tenaces encore aujourd'hui.
- la guerre d'Algérie :
 - un travail sur l'interprétation des événements à travers la presse, les revues et éditeurs de

l'époque.

Aborder les prolongements historiques :

- 17 octobre 1961... et aujourd'hui ?
 - * à partir des documents de l'association 17 octobre 61 contre l'oubli, leur site :
 - * <http://17octobre1961.free.fr/>
 - * à partir de Meurtres pour mémoire de D. Daeninckx.
 - Travailler sur les discriminations, la mémoire pour tisser les fils...
 - un travail d'écriture et d'arts plastiques sur la production iconographique.
 - un travail philosophique et juridique à travers les différentes modifications du code de nationalité, le droit d'asile, la double peine... et autres lois.
 - un travail en écriture et histoire sur les figures absentes de nos manuels scolaires.
 - l'histoire de l'esclavage :
 - reprendre la démarche Guernica à partir du tableau « Le radeau de la méduse » de Géricault pour travailler l'histoire de l'esclavage.
- On peut aussi travailler sur la culture politique, littéraire et la figure du colonisé telle qu'elle trouve à s'exprimer par Frantz Fanon, d'une part et la négritude inventée et défendue par Senghor et Césaire, d'autre part.

Etc.

Liste non exhaustive ! ■



« Achac », association pour la connaissance et l'histoire de l'Afrique contemporaine.

L'Achac est un collectif de chercheurs créé en 1989, venus d'horizons divers - historiens, anthropologues, sociologues, universitaires, politologues, enseignants, journalistes, scénographes, cinéastes, etc. - ayant pour objet de promouvoir la recherche en sciences humaines et de faciliter la réalisation de manifestations culturelles et d'ouvrages concernant l'histoire coloniale, les rapports Nord/Sud, les relations interculturelles, la culture coloniale, l'étude des phénomènes liés à l'immigration et aux discriminations en Europe.

Constitué autour d'un réseau de compétences, en partenariat avec différentes institutions, groupes de recherche ou universités, sa démarche consiste à mettre en œuvre des actions autour de quatre axes prédominants : programmes de recherches avec une dimension iconographique ; programme d'éditions (livre, article, catalogue, film, partenariat...) ; programmations scientifiques (colloques, conférences, séminaires, forums, débats...) ; manifestations ouvertes au public (programmes pédagogiques, festivals, expositions, débats et conférences, films documentaires, émissions radiophoniques...).

L'Achac met en œuvre, depuis sa création, de nombreux programmes à caractère historique : depuis le programme initial intitulé Images et Colonies, l'Achac développe sa réflexion autour de l'étude des imaginaires et des perspectives. Aussi, les actions qui en découlent ont toutes conduit à développer cette recherche initiale autour du matériau image (croisé aux autres sources de l'histoire) et à préciser combien celui-ci a été crucial dans la constitution de mentalités et d'imaginaires contemporains sur les ex-colonies. L'ensemble de ces programmes a été présenté dans de nombreuses villes d'Afrique ou des Dom-Tom ainsi que dans plusieurs villes de province ou en Europe.

Dans le même objectif, a été organisé avec l'Institut du Monde Arabe et le service des Archives du CNC un programme autour du film colonial avec un colloque international intitulé Maghreb et Afrique Noire au regard du cinéma colonial, 1895-1962 en parallèle de l'organisation d'un festival sur le cinéma.

La démarche de l'Achac consiste également à étudier, à partir des mécanismes précédemment décelés, les prolongements contemporains de la représentation coloniale dont témoignent deux programmes de colloques, conférences et ouvrages

intitulés « Scènes et Types ». L'Autre et Nous (1995) et De l'indigène à l'immigré (1997).

Dans cette longue genèse des « conscience » et/ou « inconscient » coloniaux, les chercheurs de l'Achac souhaitent contribuer au débat sur l'émergence d'une véritable réflexion liée aux enjeux de la mémoire coloniale. C'est dans cette dynamique qu'ils viennent de publier différentes études et approches portant spécifiquement sur les problèmes de mémoire - parues notamment dans les Cahiers Français ou encore Francophone Postcolonial Studies - mais débouchant aussi sur un vaste programme de recherches et des ouvrages comme De l'Indochine à l'Algérie (2002) ou La République coloniale (2003). Dans ce cadre, on peut citer, en partenariat avec le GDR 2322 du CNRS, le programme intitulé Zoos humains. Mémoire coloniale débutant par une importante collecte de sources internationales, l'organisation d'un colloque réunissant plus de cinquante chercheurs de douze nationalités différentes (américains et européens) et débouchant sur de nombreuses publications (Le Monde Diplomatique, Manière de Voir et un ouvrage collectif Zoos Humains) et un film documentaire (Arte).

Les derniers développements de la recherche initiée par l'Achac se concentrent sur la formation d'une culture coloniale française et tentent de percevoir ainsi combien le fait national a été modelé par l'idéologie coloniale en évoquant combien les conquêtes coloniales, plus que des aventures lointaines, sont un des ciments de la société française qui renforcent, légitiment et alimentent la République dans sa dynamique interne. Ce programme, en cours, a déjà débouché sur trois publications récentes, en 2003, Culture coloniale et La République coloniale, et en 2004, Culture impériale, lesquelles seront suivies d'autres ouvrages explorant les mêmes pistes sur des périodes chronologiques différentes (1961-2001), notamment Culture post-coloniale.

Enfin, s'organisent depuis 2000, différents projets sur les « immigrations coloniales » en métropole. L'un d'eux a débuté sur Paris (2001-2005), avec la trilogie Le Paris noir, Le Paris arabe et Le Paris Asie et le film (produit par Serge Moati et Images et Compagnie) Le Paris exotique. Il se prolonge avec des actions similaires sur Marseille, Lyon, Lille, Toulouse, le Grand-Est (Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne et Picardie) et le Grand-Ouest (Normandie, Bretagne et Pays-de-Loire) sur les cinq prochaines années (2005-2010).